

Le Service des Fabriques d'église vous informe

Pascal Vandevyver



► NOUVELLES FICHES TECHNIQUES

Les fabriciens trouveront ci-joint la seconde fiche qui traite des nouvelles procédures à respecter depuis le 1er janvier 2015. Ce mois-ci les modifications budgétaires.

► DÉPÔT DES COMPTES 2014

Rappel : la date limite de dépôt de vos comptes 2014 est fixée au 25 avril 2015. N'hésitez pas à les déposer dès que possible.

Les retardataires risquent la déchéance du droit aux subsides (voir *Église de Tournai* du mois de février 2015).

► ÉLECTIONS OBLIGATOIRES D'AVRIL

En ce début du mois d'avril, lors de la réunion du Conseil de fabrique, il y a lieu de procéder aux élections annuelles, à des élections ordinaires et accidentelles. Voici l'ordre de ces élections :

- a) Remplacer les membres démissionnaires ou décédés de la moitié sortante. Les membres sortants peuvent participer à cette élection car leur mandat n'expire qu'au moment où on s'occupe de leur remplacement. Même si tous les membres n'ont pu être remplacés, on pourra procéder à l'élection suivante, à condition que le nombre d'électeurs soit suffisant ;
- b) Procéder à l'élection pour un an du président et du secrétaire du conseil ;
- c) Procéder à l'élection pour trois ans du marguillier sortant (le plus ancien dans le bureau ;
- d) Réuni séparément, le bureau des marguilliers élit pour un an ses dignitaires : président, secrétaire et trésorier.

Vous trouverez le détail des procédures à respecter pour les élections dans le mensuel *Église de Tournai* du mois d'avril 2012 et sur le site SAGEP (voir accès ci-après).

Il est désormais conseillé d'élire les mêmes personnes aux postes de président et de secrétaire, du Conseil de fabrique et du bureau des marguilliers.

► Fabriques d'église

► NOUVEAU SITE INTERNET

ACCÈS AUX DOCUMENTS DESTINÉS AUX FABRICIENS.

- Connectez-vous au site de l'Evêché de Tournai : www.diocese-tournai.be
- Cliquez sur « Extranet » dans le haut de l'écran
- Encodrez votre identifiant et votre mot de passe et cliquez sur le bouton « connexion » (si vous ne vous en souvenez pas contactez le responsable du SAGEP de votre région)
- Cliquez sur « Administration et Gestion »
- Puis dans le menu déroulant cliquez sur « SAGEP »

Vous avez désormais accès aux anciens articles parus dans « Église de Tournai » depuis 2010 et à divers renseignements sur les fabriques d'église : des modèles de délibération, des fiches pratiques, les coefficients de fermage, des contrats type pour le personnel, le tableau des rémunérations, etc.

Si vous souhaitez avoir accès au fichier des coordonnées des fabriques et des fabriciens :

- Cliquez sur « Paroisse » dans le menu à droite de l'écran en dessous de « Je recherche »
- Recherchez la paroisse souhaitée à l'aide de la barre de recherche
- Puis cliquez sur le nom de la paroisse souhaitée : Vous trouverez les coordonnées du desservant, les coordonnées de la fabrique d'église et de ses fabriciens.

Tout ceci n'est accessible que pour les fabriciens qui ouvrent une session via l'extranet !